Rejoignez-nous!

La Confédération paysanne est nécessaire pour vous défendre, pour défendre le métier et pour dialoguer avec l'Etat et la société. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids et de moyens pour agir ensemble vers une agriculture paysanne!

En adhérant à la Confédération paysanne du Rhône, vous adhérez à un réseau :











- le syndicat, qui vous représente dans de nombreuses instances de décisions (CDOA, SAFER, Chambre...), vous informe, vous soutient individuellement ou collectivement, et défend le métier de paysan
- la Via Campesina, premier mouvement mondial paysan, qui coordonne 182 organisations et plus de 200 millions de paysans dans 81 pays
- l'ADDEAR, véritable laboratoire de terrain, qui innove sur l'installation-transmission, les circuits courts, l'adaptation au changement climatique, et organise « de ferme en ferme »
- le **Comité d'action juridique**, qui vous aide à résoudre vos problèmes juridiques, avec l'appui d'une juriste (courriers, médiation, tribunal...)
- le *Réveil paysan*, notre journal trimestriel d'infos locales







COTISATION 2024

☐ par virement / RIB sur demande à 69@confederationpaysanne.fr

☐ par chèque à Confédération paysanne du Rhône — 58 rue raulin — 69007 LYON

au réseau

Date :







Votre adhésion comprend l'abonnement au trimestriel d'info agricole du Rhône *"le Réveil paysan"* et l'adhésion à l'ADDEAR du Rhône (15% du montant de votre cotisation). La Confédération paysanne est adhérente à la Via Campesina Europe et monde.



Confédération Damanne

Signature:

			paymone
NOM:	Prénom :	Productions :	,
Adresse :		Commune:	
Tél :	Mél :		
 □ Paysan(ne) en activité : 150 € □ au delà de 1 000 € de revenu ne + 10 € X = € □ Nouvelle adhésion : -50% = 	t/mois, ajouter 10 € de cotisation : <i>(ex : 1100 € /mois : 150+10=</i>	par tranche de 100 :160 € ;1200 € :1	0 € de revenu net/mois : 50 +20 =170 € etc.)
En supplément - Abonnement à Campagnes Solida - Adhésion au Comité d'Action Jurio	. 3	nf' nationale) 40	€ □